

Communiqué de presse
3 septembre 2024

La Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge lance son programme de covoiturage quotidien avec BlaBlaCar Daily

À compter du 1^{er} septembre 2024, la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Grâce à cette aide, les conducteurs recevront une compensation de 2 à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Le passager lui, ne paiera que 0,5 € son trajet.

Alors que la hausse des prix de l'énergie pèse sur les budgets des ménages, ce soutien est essentiel dans une région où l'usage de la voiture est prédominant pour se rendre au travail. En effet, dans le Calvados, 81% des actifs se rendent au travail en voiture, 84 % sur le territoire de NCPA (source Insee).

Ainsi, la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge construit une stratégie locale de mobilité adaptée aux besoins de ses habitants en lien avec la Région Normandie, chef de file de la mobilité. Cette action s'inscrit dans la stratégie de mobilité approuvée par l'intercommunalité en mai 2024. Cette stratégie s'articule autour de trois axes :

- Favoriser les mobilités actives avec la mise en œuvre du schéma cyclable communautaire
- Développer une offre de transport collectif complémentaire à l'offre régionale adaptée aux besoins des habitants du territoire
- Développer l'intermodalité pour diminuer l'usage de la voiture individuelle (accompagnement du covoiturage, création d'un pôle d'échange multimodal, etc.).

Les trajets concernés :

Tous les trajets entre 2 et 80 km dont l'origine ou la destination est située sur le territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge (39 Communes).

Comment ça fonctionne ?

1. **Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily** et y indiquent leurs adresses de départ et de destination ainsi que leur planning pour la semaine.
2. **L'application met en contact les membres** qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

3. **Le conducteur reçoit une compensation de 2€ à 3€** par trajet et par passager, selon la distance parcourue. **Pour les passagers, le trajet ne coûte que 0,50€ grâce au soutien de Normandie Cabourg Pays d’Auge et de l’Etat (fonds vert).**

Exemples d'économies réalisées par les conducteurs :

- Dives-sur-mer > Colombelles (19,6km) : le conducteur reçoit 2 € et le passager ne débourse que 0,50€ grâce au soutien de Normandie Cabourg Pays d’Auge.
- Beaufour-Druval > Caen, Rives de l’Orne (34km) : le conducteur reçoit 3 € et le passager ne débourse que 0,50€ grâce au soutien de Normandie Cabourg Pays d’Auge.
- Dozulé > Dives-sur-mer (10 km) : le conducteur reçoit 2 € et le passager ne débourse que 0,50€ grâce au soutien de Normandie Cabourg Pays d’Auge.

« La question de la « mobilité » fait partie de nos priorités comme celles des concitoyens. Elle a également été clairement soulevée avec les entreprises faisant partie de notre Club des entreprises. Nous sommes aujourd’hui, heureux et fiers, de pouvoir apporter une première solution à un réel besoin des entreprises et de leurs collaborateurs : proposer une alternative responsable, conviviale et peu coûteuse à la voiture individuelle afin de dynamiser l’attractivité économique de notre territoire en permettant des économies aux utilisateurs. C’est parti pour une nouvelle expérimentation !» précise Sophie Gaugain, Vice-présidente en charge du développement économique, de l’attractivité et la promotion des productions locales à Normandie Cabourg Pays d’Auge.

« Nous sommes ravis de collaborer avec la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d’Auge pour un développement rapide du covoiturage sur l’ensemble de son territoire, offrant ainsi une solution concrète pour le pouvoir d’achat des habitants et répondant aux enjeux urgents liés au climat » ajoute Adrien Tahon, Directeur de BlaBlaCar Daily.

100€ de Prime Covoiturage pour les conducteurs

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets du quotidien sur l’application BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.

À propos de BlaBlaCar Daily

BlaBlaCar Daily est l’application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage du quotidien. Elle connecte les conducteurs et passagers qui se trouvent sur le même itinéraire aux mêmes horaires, pour leur permettre de partager la route et les frais durant leurs trajets domicile-travail. Plus de 6 millions de trajets par an sont partagés avec BlaBlaCar Daily. Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, BlaBlaCar Daily s’appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les

collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En 2024, BlaBlaCar Daily compte 500 entreprises clientes et plus de 100 collectivités locales partenaires.

Application Blablacar Daily disponible sur Google Play ou l'App Store :



Contact presse :

Normandie Cabourg Pays d'Auge

Service communication

tél. 02 31 28 67 00

n.mariotti@normandiecabourgpaysdauge.fr

BlaBlaCar

presse@blablacar.com - 01 76 42 02 04

Agence Jin

blablacar@jin.com - 07 80 54 47 37